



ACTUALITES EN BREF DU VENDREDI

- L'UNICEF appelle à protéger les droits des enfants en Egypte
- Soudan : l'ONU renforce l'accès à l'irrigation pour les communautés rurales
- La CPI adopte une résolution pour améliorer la coopération avec les Etats Parties
- Yémen: le Conseil de sécurité appelle les autorités à œuvrer pour la transition
- ONUSIDA : l'Afrique du Sud lance un plan national contre le VIH et la tuberculose
- CPI : Callixte Mbarushimana remis en liberté
- UNRWA : l'Indonésie renforce son soutien aux réfugiés palestiniens
- Chine: des experts de l'ONU appellent à libérer un avocat défenseurs des droits humains
- CIJ : le Nicaragua introduit une instance contre le Costa Rica
- Somalie : l'ONU condamne l'assassinat de trois travailleurs humanitaires
- Philippines : les agences de l'ONU continuent d'acheminer l'aide humanitaire
- Mexique : l'UNICEF salue la place importante des enfants dans le budget 2012
- Syrie : Ban Ki-moon condamne la violence après une explosion à Damas

L'UNICEF appelle à protéger les droits des enfants en Egypte



Une fillette égyptienne.

23 décembre - Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a exhorté jeudi les autorités égyptiennes à protéger les enfants de la violence en marge des manifestations dans le capitale du Caire et demandé une enquête sur les incidents violents qui ont fait plusieurs morts et blessés et des soins adéquats pour les victimes.

« Au cours des derniers six jours, le nombre d'enfants tués, blessés et détenus a atteint des niveaux alarmants », a déclaré le Représentant de l'UNICEF en Egypte, Philippe Duamelle.

Selon le Ministère de la santé, 15 personnes sont mortes et plus de 800 blessés dans des affrontements entre des manifestants et des forces de sécurité au Caire la semaine dernière. Des organisations de défense des droits des enfants ont indiqué qu'au moins deux enfants sont morts, des dizaines blessés et 69 enfants ont été incarcérés durant la même période.

« Trop souvent les enfants se trouvent piégés dans une spirale de violence. Des informations et des témoignages d'enfants donnent une idée de comment les affrontements les affectent. Un tel mépris des droits des enfants à la sécurité doit être dénoncé et arrêté immédiatement », a conclu M. Duamelle.

Mercredi, la Directrice exécutive de l'ONU Femmes, Michelle Bachelet, a exprimé sa grande préoccupation face aux informations faisant état d'attaques individuelles ou collectives de femmes tentant d'exercer leurs droits politiques et civils d'expression et d'assemblée.

Lundi, la Haut commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, a aussi condamné la répression brutale des manifestations par les forces militaires égyptiennes sur la Place Tahrir, au Caire.



Soudan : l'ONU renforce l'accès à l'irrigation pour les communautés rurales



Un agriculteur au Soudan.

23 décembre - Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a annoncé cette semaine avoir mis en place un partenariat avec 44 organisations non gouvernementales (ONG) travaillant ensemble dans 10 régions du Soudan pour améliorer l'accès à l'eau et l'irrigation pour les agriculteurs.

« La différence aujourd'hui est énorme », a déclaré Aisha Sharief, dirigeante d'une exploitation agricole gérée par des femmes dans la communauté rurale d'Arabaat.

« Nous avons maintenant une irrigation permanente et nous alternons des cultures comme le sorgho et les légumes » a-t-elle ajouté. Mme Sharief fait également pousser des tomates, du gombo et de la roquette, qui sont vendus sur le marché de Port-Soudan, à 30 km de l'exploitation.

Auparavant, en dépit d'une terre fertile et d'une nappe phréatique peu profonde, les paysans du nord-est du Soudan dépendaient uniquement de la pluie pour leurs cultures de subsistance.

Plus de 33.300 ménages ont reçu des outils divers pour améliorer leur productivité, y compris des semences et des plans d'irrigation à petite échelle. Mme Sharief fait partie des 800.000 personnes qui continuent de bénéficier d'un programme de relèvement et de réhabilitation de cinq ans mis en œuvre sur l'ensemble du Soudan à la fin de la guerre civile, en 2005. Ce programme soutient le relèvement de communautés rurales. Il est principalement dédié à l'amélioration des moyens de subsistance, à l'accessibilité des services de base tels que la santé et l'éducation, et aux formations professionnelles.

A Arabaat, 37 exploitations agricoles ont reçu des groupes électrogènes et des pompes à eau, ce qui a permis aux paysans d'atteindre d'abondantes nappes phréatiques et de cultiver des légumes et d'autres cultures toute l'année.

Ce programme de 72 millions de dollars a été mis en œuvre par un réseau de 44 ONG travaillant ensemble dans 10 régions du Soudan. Financé par l'Union européenne et la Norvège, ce programme est géré par le PNUD pour le compte du Gouvernement d'unité nationale et du gouvernement du Sud Soudan.

La CPI adopte une résolution pour améliorer la coopération avec les Etats Parties



Le siège de la Cour pénale internationale à La Haye.

23 décembre - Lors de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale qui s'est déroulée mercredi au siège de l'ONU à New York, six résolutions ont été votées notamment sur l'amélioration de la coopération entre États et la Cour.

L'Assemblée a adopté six résolutions sur la coopération, la modification de la règle 4 du Règlement de procédure et de preuve, la réparation, les locaux permanents, la résolution « omnibus » et le budget de 2012.

Dans la résolution sur la coopération, l'Assemblée a notamment soulevé la question de l'importance d'une coopération en temps utile et de caractère effectif de la part des États Parties et des autres États qui sont tenus de coopérer avec la Cour et, en contrepartie de la ratification du Statut de Rome, la nécessité de mettre en œuvre dans l'ordre interne des États les obligations qui découlent du Statut.

La modification de la règle 4 du Règlement de procédure et de preuve a pour objectif de renforcer la Présidence de la Cour ainsi que l'efficacité de la procédure judiciaire, en chargeant la Présidence de décider de l'affectation des juges aux sections conformément au paragraphe 1 de l'article 39.

La résolution en matière de réparation a prié la Cour d'établir des principes cohérents pour orienter le processus de remise des ordonnances individuelles en matière de réparation. La résolution a mis en relief l'importance du gel et de l'identification de l'ensemble des avoirs de la personne reconnue coupable pour fournir à temps une assistance utile en prenant toutes les mesures nécessaires, y compris en établissant une communication effective avec les États concernés. En outre, la résolution a souligné que l'indemnisation repose exclusivement sur la responsabilité pénale individuelle de la personne reconnue coupable.

La résolution sur les locaux permanents a réitéré la ferme intention des responsables du projet de respecter les limites du budget proposé de 190 millions d'euros. En outre, elle a souligné le rôle du Comité de contrôle sur les locaux permanents dans la mise en œuvre de son mandat pour assurer que les exigences de conception et de fonctionnalité soient constamment respectueuses des ressources approuvées, et que les coûts de propriété des locaux permanents soient tenus au niveau le plus bas possible. L'Assemblée a également élu neuf des dix membres du Comité de contrôle pour un mandat de deux ans.

L'Assemblée a également adopté la résolution omnibus contenant notamment des procédures concernant la non-coopération, qui s'entend comme le refus d'un État Partie ou d'un État ayant conclu un arrangement spécial ou un accord avec la Cour d'accéder à une demande spécifique de coopération de celle-ci.

Lors de la seconde moitié de la session, l'Assemblée a élu six membres du Comité du budget et des finances pour un mandat de trois ans, soit M. Hugh Adsett (Canada), M. Fawzi Gharaibeh (Jordanie), M. Samuel P.O. Itam (Sierra Leone), Mme Mónica Sánchez Izquierdo (Équateur), Mme Elena Sopková (Slovaquie) et M. Masatoshi Sugiura (Japon). L'Assemblée a également nommé un nouveau commissaire aux comptes, la Cour des comptes (France), pour une période de quatre ans.

L'Assemblée des États Parties tiendra sa onzième session à La Haye, Pays Bas, du 14 au 22 novembre 2012.

Yémen: le Conseil de sécurité appelle les autorités à œuvrer pour la transition



Des manifestants à Sana'a, au Yémen, en avril 2011.

23 décembre - Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil de sécurité ont salué jeudi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la transition politique et ont appelé les parties yéménites à œuvrer pour l'instauration de la paix, la stabilité et la réconciliation.

Les membres du Conseil ont appelé « les parties yéménites à œuvrer avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, de la communauté internationale et des pays du Conseil de coopération du Golfe, en vue d'instaurer sans délai la paix, la stabilité et la réconciliation et d'améliorer la situation humanitaire et économique du Yémen ».

Ils ont souligné la nécessité de « la mise œuvre transparente et rapide de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et du mécanisme d'application, dans un esprit d'ouverture et de réconciliation ». Les membres du Conseil de sécurité ont salué la formation du gouvernement d'unité nationale.

Les membres du Conseil ont réaffirmé « leur attachement à l'intégrité territoriale et à l'unité du Yémen » et ont exhorté « les parties à rejeter la violence, à s'abstenir de toute nouvelle provocation et à appliquer intégralement la résolution 2014 (2011) du Conseil de sécurité ».

Les membres du Conseil ont réaffirmé que toutes les personnes responsables de violences et d'atteintes aux droits de l'homme devraient répondre de leurs actes. Enfin, ils ont souligné la nécessité de pouvoir acheminer librement l'aide humanitaire en vue de faire face à l'aggravation de la crise.

ONUSIDA : l'Afrique du Sud lance un plan national contre le VIH et la tuberculose



23 décembre - Le 1er décembre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, Jacob Zuma, président d'Afrique du Sud, a officiellement lancé le nouveau Plan stratégique national (PSN) sur le VIH, les IST et la TB, 2012–2016.

En guise de cadre pour son Plan, le gouvernement sud-africain a adopté la vision de l'ONUSIDA « zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida ». L'Afrique du Sud a rajouté un quatrième « zéro » dans son plan : « zéro nouvelle infection due à une transmission mère-enfant ».

« L'ajout du quatrième zéro est la démonstration de l'engagement de l'Afrique du Sud pour l'élimination des nouvelles infections au VIH chez les enfants », a déclaré le Dr Catherine Sozi, coordonnatrice de l'ONUSIDA en Afrique du Sud.

« L'Afrique du Sud a déjà enregistré une baisse de 50 % des transmissions mère-enfant du VIH entre 2008 et 2010. En faisant de la prévention des nouvelles infections par le VIH chez les enfants une priorité du nouveau PSN, nous avons la certitude d'être sur le point de voir naître une nouvelle génération sans VIH », a-t-elle ajouté.

Le PSN est le fruit d'un long processus de consultation mené par le Conseil national sud-africain sur le Sida (SANAC) avec les ministères gouvernementaux concernés, les organisations de la société civile et le secteur privé. Ainsi que l'a fait remarquer le président Zuma dans son discours lors de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le PSN « appartient à tous les Sud-Africains et à tous les secteurs ».

Le plan tient également compte des objectifs ambitieux fixés lors de la réunion de haut niveau sur le Sida qui a eu lieu en juin 2011 à New York. Le nouveau plan dénote les efforts sérieux du pays pour honorer les engagements pris avec l'adoption de la « Déclaration politique sur le VIH/sida : Intensifier nos efforts pour éliminer le VIH/sida » lors de la réunion de haut niveau.

Au total, le PSN compte cinq objectifs principaux : réduire de moitié le nombre de nouvelles infections par le VIH ; s'assurer qu'au moins 80 % des personnes remplissant les conditions pour un traitement contre le VIH bénéficient de ce traitement (au moins 70 % de ces personnes doivent être en vie et toujours sous traitement au bout de cinq ans) ; réduire de moitié le nombre de nouvelles infections par la tuberculose et de décès dus à la tuberculose ; veiller à ce que les droits des personnes vivant avec le VIH soient protégés ; et faire baisser de moitié la stigmatisation liée au VIH et à la tuberculose.

C'est la première fois que le plan national inclut la tuberculose (TB) dans ses objectifs stratégiques. C'est la conséquence du taux élevé de co-infection VIH-tuberculose dans le pays, estimé à environ 70 % des personnes vivant avec le VIH et/ou la TB. L'Afrique du Sud se classe au troisième rang mondial en termes d'incidence de la tuberculose, juste derrière la Chine et l'Inde.

Les parties prenantes au niveau national estiment que pour atteindre les objectifs ambitieux décrits dans le plan, il était nécessaire d'augmenter les ressources, même en ces temps de crise économique mondiale. Avec les ressources de financement requises, le plan a été considéré comme l'élément clé d'une riposte effective au VIH. En 2010, l'Afrique du Sud a financé près des deux tiers de sa propre riposte et elle y a consacré plus d'un milliard de dollars. Pour le plan actuel, d'autres sources de financement possibles sont étudiées, notamment la mise en place d'une taxe sur les transactions financières.

CPI : Callixte Mbarushimana remis en liberté



Callixte Mbarushimana.

23 décembre - En application de la décision de la Chambre préliminaire I de la Cour pénale internationale (CPI), Callixte Mbarushimana a été remis en liberté vendredi.

Avec la pleine coopération des Pays-Bas, pays hôte de la CPI, et de la France, l'intéressé a été libéré à sa demande sur le territoire français, a indiqué la CPI dans un communiqué.

Le 16 décembre 2011, la Chambre préliminaire I avait décidé à la majorité de ne pas confirmer les charges dans l'affaire 'Le Procureur c. Callixte Mbarushimana' et par conséquent d'annuler le mandat d'arrêt délivré à son encontre. M. Mbarushimana a quitté le quartier pénitentiaire de la Cour, le 23 décembre 2011 sitôt les mesures nécessaires à sa libération mises en œuvre, comme ordonné par la Chambre, préliminaire I.

Callixte Mbarushimana avait été remis par les autorités françaises à la CPI le 25 janvier 2011 en vertu d'un mandat d'arrêt délivré sous scellés le 28 septembre 2010 par la Chambre préliminaire I. Dans le document de notification des charges, le Procureur avait énoncé à l'encontre de Callixte Mbarushimana cinq chefs d'accusation de crimes contre l'humanité (meurtre, actes inhumains, viol, torture et persécution) et huit chefs de crimes de guerre (attaque de civils, meurtre, mutilation, traitement cruel, viol, torture, destruction de biens et pillage).

Entre le 20 janvier 2009, au moins, et le 31 décembre 2009, un conflit armé a eu lieu dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), entre d'une part les forces armées du gouvernement de la RDC, appuyées à certaines occasions par les forces armées rwandaises (RDF) ou les forces de la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo, et d'autre part au moins un groupe armé organisé, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda - Forces combattantes Abacunguzi (FDLR).

Les troupes des FDLR auraient commis plusieurs crimes de guerre à différents endroits et à différents moments, en particulier à Busurungi et dans les villages voisins en mars 2009 (meurtres) ainsi qu'entre le 9 et le 12 mai 2009 ou vers ces dates (attaques de civils, meurtres, mutilations, viols, traitements cruels, destructions de biens et actes de pillage), à Manje le 20 juillet 2009 ou vers cette date (attaques de civils, meurtres, traitements cruels et destructions de biens), à Malembe du 11 au 16 août 2009 ou vers cette date (attaques de civils et destructions de biens), et à Mianga le 12 avril 2009 ou vers cette date (attaques de civils, meurtres et destructions de biens).

L'audience de confirmation des charges s'était tenue du 16 au 21 septembre 2011. La majorité de la Chambre, composée de Mme la juge Sylvia Steiner et de M. le juge Cuno Tarfusser, a conclu dans sa décision du 16 décembre 2011 qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments de preuve donnant des motifs substantiels de croire que Callixte Mbarushimana pouvait être tenu pénalement responsable, au sens de l'article 25-3-d du Statut de Rome, de ces chefs de crimes. La juge présidente, Mme Sanji Mmasenono Monageng, a pour sa part adopté une opinion dissidente.

UNRWA : l'Indonésie renforce son soutien aux réfugiés palestiniens



Concours de dribbles de football à Gaza.

23 décembre - L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) s'est réjoui vendredi de l'annonce de l'Indonésie qui a promis de multiplier par cinq son soutien à l'UNRWA en 2012 avec une contribution volontaire de 100.000 dollars.

« Nous sommes reconnaissants pour cette contribution de l'Indonésie, qui nous aidera à financer les services de santé, l'éducation et autres services vitaux pour les réfugiés palestiniens. A un moment où la solidarité avec le peuple palestinien est tellement importante, l'Indonésie envoie avec ce geste un message important de soutien aux réfugiés

», a déclaré le Commissaire général de l'UNRWA, Filippo Grandi.

L'annonce a été faite lors d'une conférence de collecte de fonds de l'agence, pendant le même mois où l'Assemblée générale des Nations Unies a exhorté les Etats membres à augmenter leur soutien aux réfugiés palestiniens à travers l'UNRWA.

En tant qu'économie émergente et soutien de longue date du peuple palestinien, l'Indonésie a augmenté son soutien à l'UNRWA progressivement depuis plusieurs années. La contribution indonésienne est passée de 10.000 dollars en 2008, à 20.000 en 2011 et à 100.000 en 2012.

Chine: des experts de l'ONU appellent à libérer un avocat défenseurs des droits humains



23 décembre - Des experts des droits de l'homme de l'ONU ont dénoncé vendredi le maintien en détention secrète de Gao Zisheng, un avocat défenseurs des droits humains en Chine qui a été arrêté en 2006.

« Il est alarmant que M. Gao continue d'être détenu de manière arbitraire. Sa détention durant des années constitue une violation des droits de l'homme y compris son droit fondamental à bénéficier d'un procès équitable. J'exhorte les autorités à relâcher M. Gao », a déclaré vendredi le co-président du Groupe de travail sur la détention arbitraire, El Hadji

Malick Sow, dans un communiqué.

M. Gao aurait été arrêté en 2006 pour avoir entrepris un travail de plaidoyer contre les violations des droits humains en Chine. Il a été accusé de subversion contre le pouvoir étatique, sans avoir pu plaider à la cour, sa licence de praticien du droit lui ayant été retirée en 2005.

Le Rapporteur spécial pour la promotion et la protection du droit de la liberté d'opinion et d'expression a également « appelé le gouvernement de la République populaire de Chine à prendre des mesures effectives pour protéger M. Gao contre de telles attaques ».

M. Gao a été secrètement emprisonné plusieurs fois. Depuis 20 mois il est détenu dans un endroit inconnu. Le groupe d'experts a exprimé son inquiétude sur son possible état de santé.

CIJ : le Nicaragua introduit une instance contre le Costa Rica



Siège de la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye.

23 décembre - La République du Nicaragua a introduit jeudi à la Cour internationale de justice (CIJ) une instance contre la République du Costa Rica pour « violations de sa souveraineté et dommages importants à l'environnement sur son territoire ».

Le Nicaragua prie la Cour de juger que le Costa Rica a méconnu « l'obligation lui incombant de ne pas violer l'intégrité du territoire nicaraguayen tel que délimité par le traité de limites de 1858 », et « l'obligation lui incombant de ne pas causer de dommages au territoire nicaraguayen ».

Le Nicaragua estime que les travaux effectués par le Costa Rica dans la zone frontalière sont la source de dommages environnementaux considérables sur le fleuve San Juan. De plus, le Nicaragua prie la Cour de dire et juger que le Costa Rica doit rétablir le statu quo ante, d'indemniser pour tous les dommages causés, en prenant notamment à sa charge les frais supplémentaires occasionnés en matière de dragage du fleuve San Juan et de s'abstenir de mettre en chantier tout nouveau projet dans la région sans avoir procédé à une évaluation en bonne et due forme de l'impact sur l'environnement transfrontalier, évaluation qui devra être soumise au Nicaragua en temps voulu pour lui permettre de l'analyser et d'y réagir.

Enfin, le Nicaragua souhaite la cessation de tous les travaux de construction engagés qui portent atteinte, ou sont susceptibles de porter atteinte, à ses droits et ainsi que la réalisation d'une évaluation de l'impact sur l'environnement en

bonne et due forme, comprenant tout le détail des travaux.

Le Nicaragua soutient que le Costa Rica effectue, le long de la majeure partie de la zone frontalière entre les deux pays, des travaux de construction d'envergure qui ont de graves conséquences pour l'environnement.

Dans sa requête, le Nicaragua prétend notamment que « les activités entreprises de façon unilatérale par le Costa Rica ? menacent de détruire le fleuve San Juan de Nicaragua et son fragile écosystème, y compris les réserves de biosphère et les zones humides bénéficiant d'une protection internationale qui jouxtent le fleuve et dont la survie dépend de la propreté et de l'écoulement ininterrompu de ses eaux ».

Le demandeur soutient que « la construction par le Costa Rica d'une route qui suit un tracé parallèle à la rive méridionale du fleuve et passe extrêmement près de celle-ci, sur une distance d'au moins 120 kilomètres, de Los Chiles à l'ouest à Delta à l'est, constitue la menace la plus immédiate pour le San Juan et son environnement».

Le Nicaragua affirme que, en raison des travaux de construction, «d'importants volumes de sédiments résultant du déblaiement et du nivellement du terrain qui sert maintenant de fondation à la route terre déplacée, végétation déracinée et arbres abattus ont déjà été déversés dans le fleuve».

Enfin, le demandeur soutient que « la sédimentation qui se produit dans le fleuve représente sans conteste un danger imminent pour la qualité de l'eau, pour la vie aquatique (y compris plusieurs espèces en voie de disparition) et pour la faune et la flore rares et variées présentes sur les deux rives, notamment dans les zones qui font partie de la réserve de biosphère Indio Maiz, l'un des noyaux biologiques les plus importants du couloir biologique méso-américain».

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946.

Somalie : l'ONU condamne l'assassinat de trois travailleurs humanitaires



Une femme somalienne avec son enfant.

23 décembre - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fermement condamné vendredi le meurtre de trois travailleurs humanitaires en Somalie, dont deux employés du Programme alimentaire mondiale des Nations Unies (PAM) et un membre d'une organisation partenaire. Le PAM a immédiatement condamné les assassinats des trois hommes.

Ban Ki-moon a appelé les autorités à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires, a fait savoir son porte-parole dans une déclaration.

« Il s'attend à ce que les responsables soient traduits en justice rapidement. Le Secrétaire général a exprimé sa sympathie et de ses condoléances aux familles et aux amis des trois travailleurs humanitaires et de leurs collègues en Somalie », a déclaré le porte-parole de M. Ban Ki-moon.

L'attaque a eu lieu vendredi matin dans la ville de Mataban dans la province de Hiiran au centre de la Somalie. Deux membres de la mission de suivi du PAM, Muhyedin Yarrow et Mohamed Salad, ont été abattus par balle tout comme Abdulahi Ali qui travaillait pour Doyale, une ONG partenaire du PAM. Ils étaient sur place pour suivre la distribution alimentaire dans la ville ainsi que dans des camps pour déplacés.

« Le PAM condamne le meurtre de personnes qui ont dévoués leurs vies à aider les autres et exprime ses condoléances les plus profondes aux familles des victimes », a indiqué dans une déclaration l'agence onusienne.

L'auteur du crime se serait rendu et serait actuellement entre les mains des autorités locales. Les opérations du PAM à Mataban sont temporairement suspendues en attendant qu'une enquête soit menée.

Muhyedin Yarrow avait 54 ans et avait travaillé pour le PAM depuis 13 ans. Il a été au service de l'organisation à Baidoa, Wajid et Galkayo. Mohamed Salad avait 28 ans et il a rejoint le PAM en Somalie il y a deux ans.

Le PAM apporte une aide alimentaire pour les personnes déplacées et les enfants malnutris dans la province de Hiiran, qui a été durement frappée par la sécheresse dans le Corne de l'Afrique cette année. Contrairement à d'autres provinces somaliennes, la famine n'a pas été officiellement reconnue à Hiiran.

Philippines : les agences de l'ONU continuent d'acheminer l'aide humanitaire



23 décembre - Aux Philippines, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est en train d'acheminer avec ses partenaires internationaux et locaux des stocks de fournitures médicales pour la santé reproductive destinés aux populations affectées par la tempête Washi le weekend dernier.

Le stock doit permettre de couvrir les besoins de santé de 12.000 femmes enceintes et allaitantes dans les différents centres de santé dans les villes de Cagayan et Iligan. L'agence a également mobilisé des jeunes volontaires pour sensibiliser les populations sur les violences liées au genre. Le FNUAP distribue également des kits de santé et d'hygiène pour environ 8.500 femmes enceintes, a fait savoir l'agence onusienne dans un communiqué.

Le FNUAP est également en train de collecter 1,4 millions de dollars pour aider les populations affectées. Selon les estimations du gouvernement philippin, plus de 92.000 familles soit 640.000 personnes sont actuellement affectées par la catastrophe.

Jeudi, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) et ses partenaires humanitaires aux Philippines ont lancé un appel de fonds de 28,6 millions de dollars pour soutenir le gouvernement dans la réponse aux besoins humanitaires causées par la tempête tropicale qui a fait des ravages dans le nord de la province de Mindanao.

Le Plan d'action humanitaire de 2012 pour les Philippines et pour Mindanao a été actualisé afin de prendre en compte les besoins en eau potable, nourriture, abris d'urgence, et des effets domestiques essentiels pour 471.000 personnes les plus affectées dans les villes de Cagayan de Oro et d'Iligan pendant trois mois. Le travail de déblayage pour réduire les risques sanitaires et les services de logistique sont également prioritaires.

Mexique : l'UNICEF salue la place importante des enfants dans le budget 2012



23 décembre - Le budget fédéral du Mexique pour l'année 2012 comportera une innovation importante pour améliorer l'égalité des enfants et des adolescents. Les autorités ont ajouté une annexe au budget qui identifie la somme exacte qui sera allouée à la protection, la santé et l'éducation des enfants.

« Les tendances de l'économie mexicaine sont prometteuses. Mais derrière les moyennes nationales positives et le fait que le Mexique est parmi les 15 plus grandes économies du monde, sont les réalités de la pauvreté et de la marginalisation de centaines de milliers d'enfants », a déclaré la Représentante de l'UNICEF au Mexique, Susana Sottoli.

Cette mesure permettra des investissements de qualité au profit des enfants dans des politiques favorisant les secteurs les plus désavantagés.

« Certaines régions du Mexique sont à un niveau de développement proches de ceux des pays scandinaves alors que d'autres sont comparables à ceux des pays d'Afrique sub-saharienne », a ajouté Mme Sottoli.

Dans les zones rurales, 27% des enfants vivent dans une situation de pauvreté extrême. Dans les zones urbaines, ce taux atteint 8%. Enfin, les enfants issus des communautés autochtones sont souvent les plus marginalisés, avec le moins d'accès à l'éducation de qualité et autres services de base.

Le budget fédéral du Mexique s'élève à 269 milliards de dollars pour 2012. Le nouvel annexe garantit qu'au moins 41 milliards, soit 15,4% du budget, iront aux enfants et aux adolescents, particulièrement pour financer des projets de santé, d'éducation, de nutrition et de protection.

Cette nouveauté constitue un pas crucial vers le respect complet du pays de l'article 4 de la Convention sur les droits des enfants qui exige un financement approprié pour garantir que les enfants puissent vivre dignement et bénéficier pleinement des opportunités dans leur pays.

« Cette mesure est essentielle pour des centaines de milliers d'enfants afin de leur donner la meilleure chance possible d'exercer leurs droits. Si les enfants ne reçoivent pas les soins et une éducation de qualité aujourd'hui, il est improbable qu'ils pourront contribuer au développement de leur pays à l'avenir », a indiqué Mme Sottoli.

« Cette innovation est une percée vers davantage de transparence dans la promotion de l'égalité, et elle sera bénéfique tant à l'économie nationale qu'à la cohésion et l'inclusion sociale », a-t-elle ajouté.

Syrie : Ban Ki-moon condamne la violence après une explosion à Damas



23 décembre - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit vendredi gravement préoccupé sur l'escalade de violence en Syrie après que des explosions à Damas ont fait plusieurs morts et blessés.

Pour le chef de l'ONU cette violence est inacceptable, a fait savoir vendredi son porte-parole dans une déclaration. Le Secrétaire général a exhorté les autorités à entamer un changement politique global crédible et ouvert à tous qui répondent aux aspirations démocratiques du peuple syrien.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Il a appelé le gouvernement syrien à pleinement et rapidement mettre en œuvre le plan de paix avancé par la Ligue des Etats arabes.

Le Secrétaire général a salué l'arrivée de l'équipe d'observateurs de la Ligue des Etats arabes et espère qu'elle aura un accès sans entrave à tout le pays.

Selon la presse, des installations publiques dans la capitale, Damas, ont été la cible de deux attaques. Au moins quarante personnes auraient été tuées et 150 autres blessées.